



Avril 2018- N° 2018 - 055
Porcins - 04/11

Infos rapides

En février 2018, rebond des exportations françaises de viande de porc

En mars 2018, les abattages de porcs progressent en têtes et en poids par rapport à mars 2017 et à la moyenne 2013-2017. Le dynamisme de cette activité au 1er trimestre 2018 (+ 2,5 % en poids par rapport à la même période 2017) se retrouve dans la plupart des autres pays européens, dans un contexte de demande en retrait sur le marché intérieur.

En février 2018, la production porcine française est en progression de 2,9 % par rapport à février 2017 et les exportations françaises de viande porcine se redressent fortement (+ 15,4 % en glissement annuel). Les importations progressent de façon moins marquée, ce qui conduit à une inversion du solde du commerce extérieur : déficitaire en janvier (- 3 520 téc) et excédentaire en février (+ 3 380 téc).

Après un mois de février marqué par une relance des cours et de la demande, le marché de mars est plus encombré. En France, la hausse du cours du porc charcutier s'interrompt mi-mars à 1,41 €/kg (classe E+S, entrée abattoirs).

Les porcins

Les faits marquants

En février 2018, le solde du commerce extérieur de la viande porcine renoue avec l'excédent

En mars 2018, les abattages CVJA de porcins sont en hausse de 1,2 % en têtes et de 1,5 % en poids, en glissement annuel. Et pour la première fois depuis le début de l'année, les abattages sont supérieurs à la moyenne quinquennale (soit + 0,5 % en têtes et + 1,8 % en téc). Depuis décembre 2017, le poids des carcasses est en baisse régulière, sous l'effet d'une offre importante et d'une demande ralentie.

En comparaison de février 2017, la production porcine de février 2018 augmente de 2,9 % en poids, en lien avec la hausse des abattages (+ 29 500 porcs), des poids (+ 700 g/carcasse) et des exportations de porcins vivants (+ 1 180 téc).

En février 2018, les exportations françaises de viande porcine représentent 49 635 téc. Le rebond atteint + 15,4 % en glissement annuel, soit + 6 630 téc essentiellement destinées à l'UE : + 3 100 téc vers l'Italie, et fait nouveau, + 900 téc vers la Pologne dont les besoins en viandes porcines semblent augmenter. Les exportations se maintiennent globalement vers l'Asie.

Dans le même temps, les importations de viande porcine représentent 46 250 téc, progressant de + 2 155 téc (+ 4,9 % en glissement annuel) en provenance des fournisseurs européens principaux (Espagne et Allemagne) et aussi de l'Italie et des Pays-Bas qui

progressent peu à peu.

Par conséquent, après un déficit isolé de - 3 520 téc enregistré en janvier, le solde du commerce extérieur de viande porcine renoue en février avec les niveaux positifs de la fin d'année 2017 : + 3 380 téc. Les soldes des échanges avec les pays tiers et l'UE représentent respectivement + 12 720 téc et - 9 340 téc. En valeur, le déficit se résorbe en partie : il représente près de 28 millions d'€ en février, contre près de 42 millions d'€ en janvier.

La hausse des cours du porc charcutier amorcée en février se poursuit et atteint 1,41 €/kg à son niveau le plus élevé mi-mars (soit + 13cts d'€/kg en 6 semaines) avant de se déprécier de quelques centimes. Sur le 1^{er} trimestre 2018, le cours du porc reste inférieur de 10cts d'€/kg à la moyenne 2013-2017. Les disponibilités françaises (et européennes) sont importantes et la demande intérieure reste mesurée. La météo propice aux premières ventes de pièces de grillades se fait attendre. Les exportations françaises sont soutenues en février, mais l'écoulement des productions de nos pays voisins, plus dépendants de l'export vers les pays tiers, pourrait être confronté aux disponibilités importantes des USA, Canada et Brésil sur le marché mondial et à leur forte compétitivité en termes de prix (faiblesse relative du cours du porc et parité du dollar favorable à l'export).

Les indicateurs

En mars 2018, les abattages sont en hausse, en glissement annuel

	Abattages CVJA en milliers de têtes						Abattages CVJA en téc					
	Mars			Cumul janvier à mars			Mars			Cumul janvier à mars		
	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017	2018	Evolution 2018/2017
Porcs charcutiers	1 919	1 938	1,0%	5 787	5 874	1,5%	178 106	180 846	1,5%	537 317	550 149	2,4%
Coches et verrats	30	29	-2,6%	85	89	4,9%	5 016	4 916	-2,0%	14 206	15 050	5,9%
Porcelets	18	25	36,0%	54	64	19,5%	286	356	24,2%	826	932	12,7%
TOTAL porcins	1 967	1 992	1,2%	5 925	6 027	1,7%	183 408	186 118	1,5%	552 349	566 130	2,5%

Source: Agreste

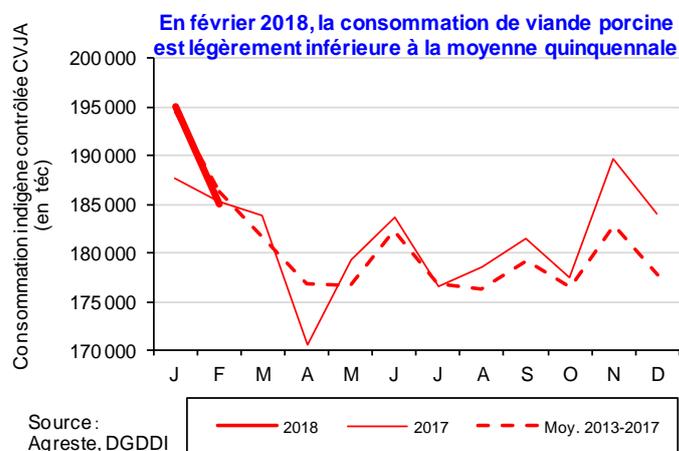
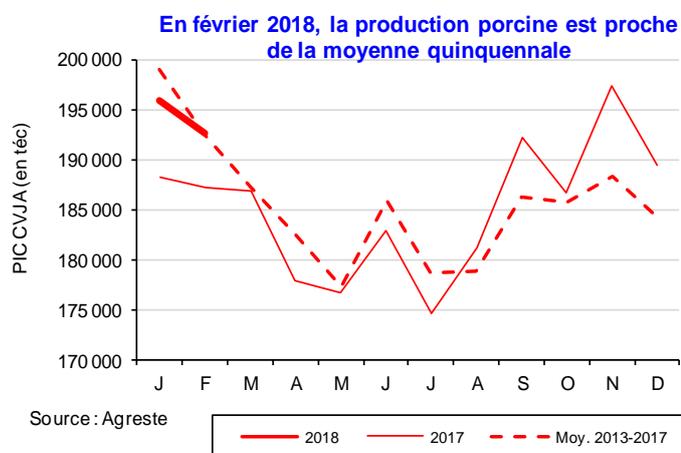
	Poids moyen à l'abattage (kg)					
	Mars			Moyenne de janvier à mars		
	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017	2018	Evolution 2018/2017
Porcs charcutiers	92,8	93,3	0,6%	92,8	93,3	0,6%

Source: Agreste

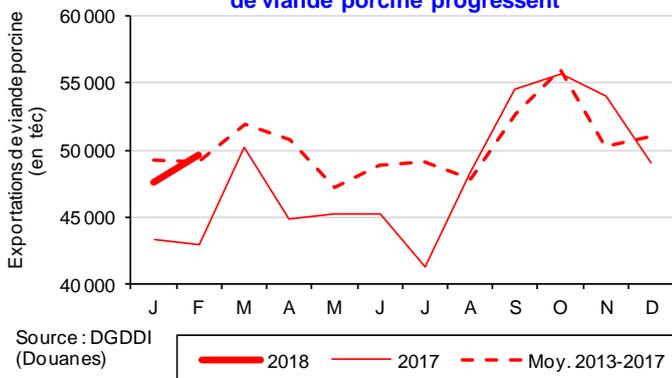
	Février			Cumul de janvier à février		
	2017	2018	Evolution 2018/2017	2017	2018	Evolution 2018/2017
Porcins en nombre de téc						
(1) Abattages (CVJA)	184 121	188 439	2,3%	368 941	380 012	3,0%
(2) Importations d'animaux vivants	171	230	34,2%	370	454	22,8%
(3) Exportations d'animaux vivants	3 285	4 466	36,0%	6 982	9 092	30,2%
(4)=(1) -(2)+(3) Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA)	187 235	192 676	2,9%	375 553	388 650	3,5%
Viande porcine y c. graisse de porc en téc						
(6) Importations de viande porcine	44 097	46 253	4,9%	90 251	97 419	7,9%
(7) Exportations de viande porcine	43 002	49 636	15,4%	86 348	97 278	12,7%
(9)=(1) +(6)-(7) Consommation indigène contrôlée (CVJA)	185 217	185 056	-0,1%	372 844	380 153	2,0%

Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

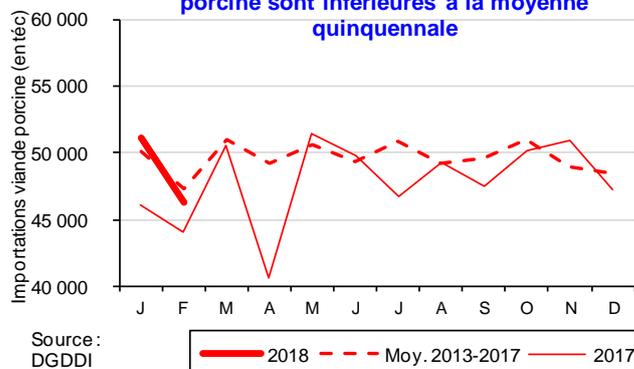
Mise en perspective



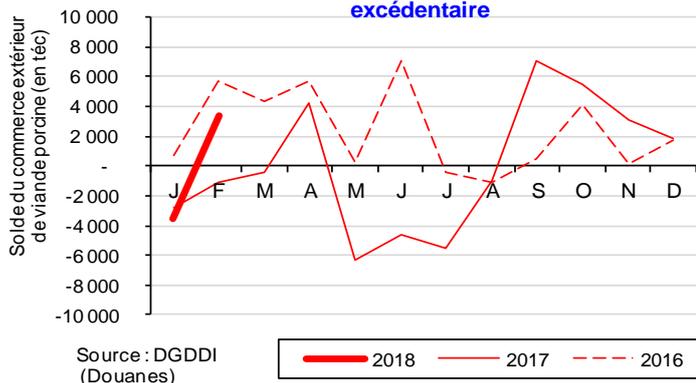
En février 2018, les exportations de viande porcine progressent



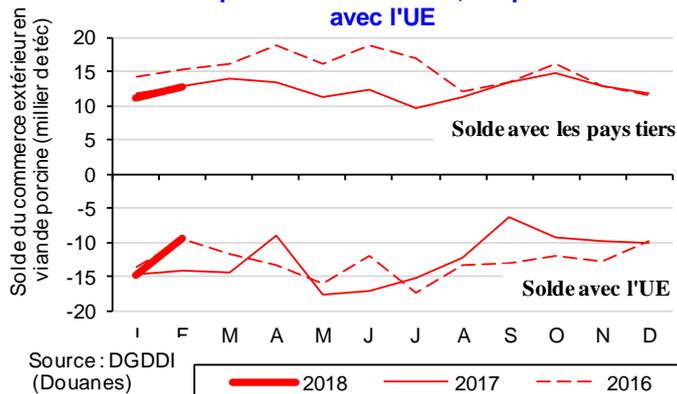
En février 2018, les importations de viande porcine sont inférieures à la moyenne quinquennale



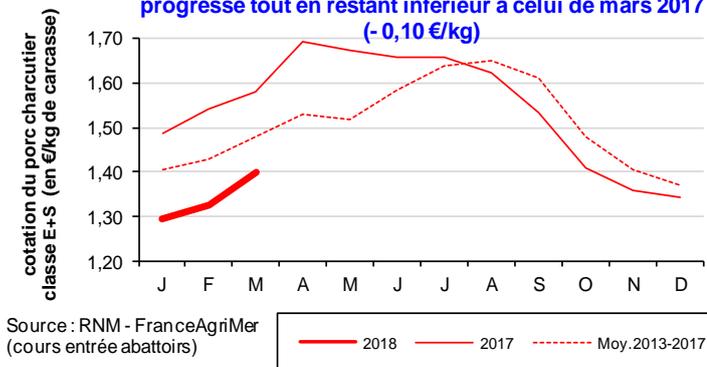
En février 2018, le commerce extérieur de viandes de porcs en volumes redevient excédentaire



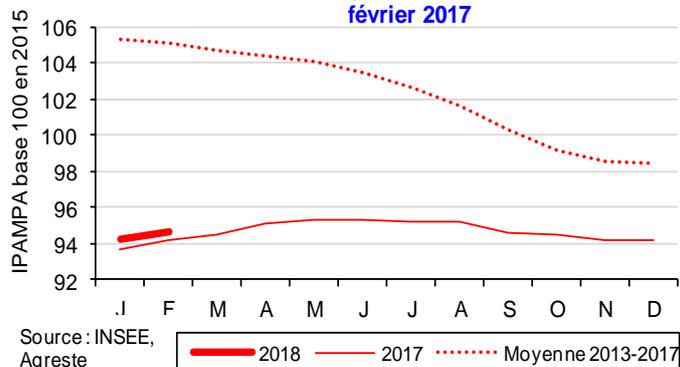
En février 2018, les soldes extérieurs de viande porcine s'améliorent, en particulier avec l'UE



En mars 2018, le cours moyen du porc charcutier progresse tout en restant inférieur à celui de mars 2017 (-0,10 €/kg)



En février 2018, l'indice des prix de l'aliment pour porcins est légèrement supérieur à celui de février 2017



Méthodologie et définitions

Abattages contrôlés CVJA

Les abattages contrôlés bruts mesurent le nombre et le poids en tonnes des carcasses produites dans les abattoirs publics ou industriels contrôlés par les services vétérinaires. Les poids collectés sont ceux des carcasses froides sans têtes et sans pieds utilisés pour le calcul des redevances sanitaires de découpage. S'agissant des porcs, les poids publiés dans la présente publication sont ramenés à un poids avec têtes et pied, conformément à la classification communautaire de carcasses de porcs, et se déduisent des précédents par l'application d'un coefficient correcteur de 1,11.

Les résultats des abattages mensuels bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffère selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque type de produit.

Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on ajoute le solde du commerce extérieur (exportation – importation) des animaux vivants (hors reproducteurs).

Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en téc) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

$CIC\ CVJA = Abattages\ contrôlés\ CVJA + (Importations - Exportations)\ de\ viandes - (Stocks\ fin - Stocks\ début)\ à\ l'intervention.$

Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de $TMP \geq 60\%$ étant dorénavant classés en S. Le périmètre observé, porcs charcutiers de $TMP \geq 55\%$, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

Indice Ipampa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par le SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2015.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Christelle Uglieria
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)